

LE BUDGET COMMUNAL 2014



Avec un budget équilibré en dépenses et recettes à hauteur de 5 millions d'euros en fonctionnement et en investissement, la commune dispose de moyens de manœuvre intéressants pour débiter les projets d'investissement (parcours sportif, salle de la musique, équipements et outillage pour les services administratifs, nouvelle école maternelle, ...), terminer les opérations en cours (voiries, club-house de football, étang de pêche, ...) et assurer le paiement des dépenses de fonctionnement (en vert sur le graphique).

Avec les taux de fiscalité inchangés depuis plusieurs années, la commune attend des recettes fiscales à hauteur de 2 088 000 euros dont 978 000 proviennent des entreprises. A un niveau de 610 000 euros, les dotations de l'Etat sont orientées à la baisse à hauteur d'environ 20 000 euros.

Ce budget 2014 s'inscrit dans un cadre de maîtrise des coûts et d'optimisation des dépenses.

Trois des cinq prêts ayant été remboursés fin 2013, le montant du capital à rembourser en 2014 a été ramené de 340 000 à 200 000 euros.

